

CONTESTER

02

LA MANIFESTATION

OLIVIER FILLIEULE
DANIELLE TARTAKOWSKY



SciencesPo.
Les Presses

Extrait de la publication

LA MANIFESTATION

Collection **Contester**

Dirigée par Nonna Mayer

1. La Grève

Guy Groux et Jean-Marie Pernot

2008 / ISBN 978-2-7246-1029-1

2. La Manifestation

Olivier Fillieule et Danielle Tartakowsky

2008 / ISBN 978-2-7246-1008-6

3. La Musique en colère

Christophe Traïni

2008 / ISBN 978-2-7246-1061-1

4. La Violence révolutionnaire

Isabelle Sommier

2008 / ISBN 978-2-7246-1062-8

LA MANIFESTATION

Olivier Fillieule
et Danielle Tartakowsky

CONTESTER 02

Extrait de la publication



SciencesPo.
Les Presses

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)

La Manifestation / Olivier Fillieule et Danielle Tartakowsky – Paris : Presses de Sciences Po, 2008.

ISBN 978-2-7246-1008-6

RAMEAU :

- Manifestations : France

DEWEY :

- 303.5 : Conflits sociaux

- 322 : Relations entre l'État et les groupes sociaux organisés

Public concerné : Tout Public

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée). Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

© 2008. PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

ISBN - version PDF : 9782724682687

Sommaire

<i>Remerciements</i>	9
<i>Introduction</i>	11
Le fait manifestant	15
Un espace de lutte	17
Aborder un objet complexe	23
<i>Chapitre 1</i>	
L’AFFIRMATION D’UN NOUVEAU RÉPERTOIRE D’ACTION	27
La matrice britannique	28
Mouvements ouvriers et manifestations	30
Suffrage universel et manifestations	34
Systèmes nationaux et mouvements transnationaux	41
<i>Chapitre 2</i>	
VERS UNE DÉMOCRATIE DE PROTESTATION ?	45
Légitimité du recours à la rue	47
La manifestation dans les enquêtes d’opinion	51
Qui manifeste ?	54
<i>Chapitre 3</i>	
L’APPROCHE PAR LES ÉVÉNEMENTS	63
La morphologie des manifestations	65
Diffusion et circulation transnationale	70
Forclusion de la violence ?	78
<i>Chapitre 4</i>	
QU’EST-CE QUI FAIT COURIR LES MANIFESTANT(E)S ?	91
Identité, adhésion et socialisation	97
Les effets individuels de la manifestation	110

La structure et la dynamique des manifestations	112
Les sondages dans les manifestations	119
Effets socialisateurs de la participation	124
<i>Chapitre 5</i>	
LA MANIFESTATION DANS L'ESPACE PUBLIC	129
Logiques de la couverture médiatique	134
Se faire comprendre	141
Le maintien de l'ordre et la sphère publique	148
Quand faire c'est dire	155
<i>Conclusion</i>	163
<i>Annexe</i>	167
<i>Bibliographie</i>	177

*Un beau matin de juillet, le réveil
A sonné dès le lever du soleil
Et j'ai dit à ma poupée : « Faut te s'couer
C'est aujourd'hui qu'il passe »
On arrive sur le boulevard sans retard
Pour voir défilér le roi d'Zanzibar
Mais sur-le-champ on est r'foulé par les agents*

*Alors j'ai dit :
On n'est pas là pour se faire engueuler
On est là pour voir le défilé
On n'est pas là pour se faire piétiner
On est là pour voir le défilé
Si tout le monde était resté chez soi
Ça f'rait du tort à la République
Laissez-nous donc qu'on le regarde
Sinon plus tard quand la reine reviendra
Ma parole, nous on r'viendra pas
C'qui prouve qu'en protestant quand il est encore temps
On peut finir par obtenir des ménagements !*

Boris Vian, On n'est pas là pour se faire engueuler, 1954.

Remerciements

Faute de place, la bibliographie utilisée dans ce livre ne pouvait rendre justice à tous les travaux s'inscrivant dans un champ de recherches particulièrement prolifique ces dernières années. Nos collègues comme le lecteur voudront bien nous le pardonner.

L'état final de ce travail doit beaucoup à l'esprit critique et à la lecture attentive de Nonna Mayer et de Pierre Favre, ainsi qu'à Alain Clémence pour ses précieuses indications sur la littérature en psychosociologie. Nous remercions tout spécialement Philippe Blanchard pour son travail dans la collation et le traitement des données statistiques utilisées au chapitre 2.

Introduction

La manifestation de rue constitue aujourd'hui une forme d'action politique reconnue, tant par ceux qui y ont recours que par ceux qu'elle cible : les acteurs politiques, le patronat... et l'opinion publique. Forme d'expression politique, elle renvoie à un univers de pratiques, multiples mais pas infinies, codifiées et routinisées mais susceptibles de transformations, historiquement constituées et culturellement délimitées mais toujours en évolution. Et comme tout mode d'action politique, son histoire ne peut être séparée des conjonctures qui l'ont produite et en ont accompagné la progressive institutionnalisation. C'est pourquoi dans ce livre de synthèse, qui voudrait proposer quelques éléments de compréhension et quelques clés de lecture de la pratique manifestante, nous avons pris le parti d'une approche à la fois historique et sociologique. Une telle approche nous permet de rendre compte de la progressive autonomisation de la manifestation, des conditions structurelles et conjoncturelles de cette autonomisation, et de la cristallisation lente d'enjeux spécifiques à son recours.

La manifestation de rue, entendue comme toute « occupation momentanée par plusieurs personnes d'un lieu ouvert public ou privé et qui comporte directement ou indirectement l'expression d'opinions politiques¹ », se

1. Olivier Fillieule, *Stratégies de la rue*, Presses de Sciences Po, 1997, p. 44.

déploie sur le même terrain que les cortèges processionnels, religieux, corporatifs ou festifs, qui est également celui des insurrections, émeutes ou attroupements. Elle emprunte parfois aux premiers, mais se distingue assez nettement des seconds. Selon Charles Tilly², elle appartient au répertoire d'action collective qui s'affirme au milieu du XIX^e siècle, dans une société marchande marquée par le triomphe de la révolution industrielle qui vaut aux actions locales et encadrées par les élites traditionnelles, hier prévalentes, de le céder à des actions nationales et autonomes et ne s'affirme donc qu'une fois tournée la page des révoltes et des révolutions. Les insurrections, émeutes ou attroupements se caractérisaient par leur rapport d'immédiateté avec leurs causes ou leurs objectifs (spatialement et temporellement confondus) et se déployaient fréquemment sur le lieu même de l'injustice dénoncée ou près du logis de ses auteurs en impliquant souvent la violence. La manifestation, qui exprime des exigences tout en affirmant l'identité du groupe qui en est porteur, introduit, au contraire, une relation distanciée au temps de la politique qui cesse d'être celui de l'immédiateté et de l'urgence pour devenir celui du détour possible et s'essaie à démontrer sa force pour éviter la violence. Elle suppose l'existence d'organisations dotées, sinon d'une stratégie, du moins d'une capacité relative à maîtriser ce qui cesse d'être une foule, de régimes prêts à admettre sa spécificité ou du moins l'existence d'une sphère publique et privilégie les abords des lieux de pouvoir ou tout autre lieu propre à attirer l'attention.

2. Charles Tilly, *La France contestée de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

Par ailleurs, la manifestation est essentiellement un phénomène urbain lié à l'invention de la rue comme lieu géométrique de la contestation politique. En effet, si celle-ci est aussi ancienne que la ville, sa configuration contemporaine émerge au siècle dernier, par une transformation fonctionnelle et morphologique. Au début du XIX^e siècle, la rue est encore un lieu d'habitat, un lieu en quelque sorte privé, un monde propre aux classes populaires qui s'oppose à l'espace clos de la demeure bourgeoise. Peu à peu, cependant, cet espace se publicise et se compartimente : le développement de la circulation routière refoule les piétons sur les trottoirs instaurant un espace de circulation pour des *passants*. En même temps, la rue est également, au XIX^e siècle, un lieu éminemment politique. C'est là que l'on s'attroupe pour lire les journaux placardés ; c'est là que l'affiche politique, bientôt illustrée, apparaît à partir des années 1890 ; mais c'est surtout là que les *sans voix*, ceux qui ne disposent pas d'un accès routinier aux autorités, peuvent désormais se faire entendre par l'envahissement et le blocage des espaces réservés à la circulation.

C'est également à ce moment que se fixent, en fonction des groupes manifestants et des enjeux, les espaces propres au défilé. Tout d'abord, les manifestations entrent dans la ville alors qu'avant la révolution haussmannienne, les cortèges correspondent à une conception close de l'espace urbain. Soit, comme le suggère Vincent Robert à propos de Lyon, « on fait en ville une entrée solennelle ou agressive, par l'une des rares voies d'accès, pont ou porte ; soit l'on en sort, vers les campagnes (où l'on va détruire les métiers concurrents), vers une autre ville (cortèges compagnonniques) ou un autre monde (cortèges

funéraires) ; soit enfin on en fait le tour, ou bien on fait le tour d'un quartier³... ». Ensuite, les lieux de pouvoir deviennent de plus en plus fréquemment la cible des rassemblements et le point d'aboutissement des cortèges (ministères, préfectures, mairies, ambassades), dessinant ainsi une géographie symbolique du pouvoir.

L'étymologie française du verbe « manifester » met en évidence les liens que la manifestation entretient avec l'émergence et l'affirmation de cet espace public, à la fois physique et de débats. Formé au XIII^e siècle à partir de la racine du verbe *defendere*, défendre et de *manus*, la main, le mot exprime dès l'origine, à la fois l'idée de défense, de revendication, et celle d'une présence physique. Dans son acception originelle, manifester d'une part signifie faire connaître, exprimer, promulguer et désigne d'autre part dans le vocabulaire théologique la révélation, c'est-à-dire l'épiphanie. Le substantif, au sens d'expression publique d'un sentiment ou d'une opinion, est attesté en 1759 avant de désigner un rassemblement collectif, au sens de « contre-manifestation » à partir de 1845-1848. L'usage intransitif du verbe se répand, pour lui, vingt ans plus tard après que son participe présent, – manifestant, manifestante –, se soit substantivé (1849, chez Proudhon). Le mot prend alors le sens moderne de participation à une démonstration de rue collective et publique, apparaissant surtout dans la presse mais bien plus rarement dans la langue littéraire. L'acception moderne pourtant ne se fixe définitivement qu'au début du XX^e siècle. En effet, le verbe ou le substantif, demeurés polysémiques, coexistent durablement avec

3. Vincent Robert, *Les Chemins de la manifestation, 1848-1914*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1996, p. 372.

d'autres vocables, dont monômes (défilés d'étudiants), cortèges, défilés, attroupements, marches, processions, parades, signifiant bien qu'il s'agit là d'un objet flou qui oblige à se demander sans cesse ce qui, par-delà les mots, *fait* manifestation ou ce qui est tenu pour tel, non ce qui *est* manifestation.

— Le fait manifestant

A minima cependant, la manifestation renvoie toujours à au moins quatre éléments.

L'occupation momentanée, d'abord, *de lieux physiques ouverts*, qu'ils soient publics (la rue) ou privés (une galerie marchande, un hall d'hôtel). Ce qui exclut de nombreuses formes de réunion et d'assemblées. Les meetings politiques lorsqu'ils se tiennent en salle ou dans un espace fermé, les défilés d'ateliers en ateliers à l'intérieur d'une entreprise en grève, etc., ne ressortissent donc pas à proprement parler de la forme manifestation.

L'expressivité ensuite. Toute manifestation a pour dimension première l'expressivité, pour ses participants comme pour les publics, par l'affirmation visible d'un groupe préexistant ou non, par la mise au jour de demandes sociales plus ou moins précises. Ce second critère permet d'exclure les rassemblements de foule hétérogènes, sans principe unificateur (une foule de consommateurs un jour de marché, ou encore le phénomène des *flashmobs*) mais aussi des actions politiques visant la discrétion, voire le secret. Ce deuxième critère est étroitement lié au premier, dans la mesure où le lieu ouvert conditionne l'expression en direction de l'extérieur.

Le *nombre de participants*. En effet, par nature collective, la manifestation requiert un nombre minimum d'acteurs. Étant donné qu'il n'existe aucun moyen de déterminer sociologiquement à partir de quel nombre un regroupement d'individus est susceptible d'agir collectivement, il est inutile de fixer un seuil arbitraire. La remarque ne vise qu'à attirer l'attention sur la nécessaire distinction à opérer d'avec la palette des modes individuels d'action politique tout en reconnaissant cependant la porosité des frontières⁴.

La *nature politique de la démonstration*. Ce dernier critère est à la fois délicat et central. Où classer par exemple les cérémonies de la fête de Jeanne d'Arc à Orléans, avec ses cortèges « folkloriques », et le défilé des partisans de J.-M. Le Pen à la même occasion, à Paris ? Existe-t-il un critère sociologiquement pertinent ou bien faut-il plutôt retenir le sens que les participants eux-mêmes donnent à leur action ? Bon nombre d'événements à première vue non politiques peuvent être le signe d'une crise sociopolitique ou l'occasion de son expression, comme l'ont montré de multiples travaux sur le hooliganisme ou les « émeutes de banlieues », mais aussi, de manière plus inattendue, sur la politisation de défilés festifs. Aussi, et pour l'instant, considérons que la manifestation doit *se traduire par ou déboucher sur* l'expression de revendications de nature politique ou sociale. De ce point de vue, la nature politique de la démonstration peut aussi bien être intentionnelle

4. Johanna Siméant, *La Cause des sans papiers, Paris, Presses de Sciences Po, 1998* ; Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule (dir.), *Résistances et protestations dans le monde musulman, Paris, Presses de Sciences Po, 2003*.

que dérivée, c'est-à-dire non directement perceptible par les protagonistes.

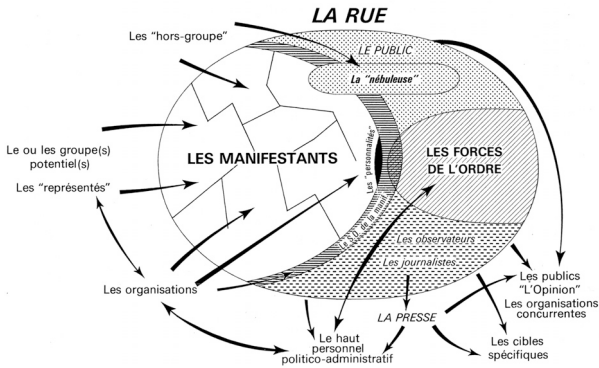
Précisons enfin qu'il serait difficile de retenir, comme c'est parfois le cas, un critère morphologique, revenant à cantonner la manifestation au seul défilé de rue. D'abord parce que le défilé de rue contemporain est le produit d'un long apprentissage, le point d'aboutissement d'un savoir-faire lentement consolidé dont nous voudrions justement rendre compte. Ensuite, si le défilé de rue constitue la matrice de la manifestation, il ne constitue le plus souvent qu'un élément au sein de séquences d'action recouvrant notamment le rassemblement statique, la barricade, le barrage bloquant ou filtrant, les *sit in*, *die in* et autres *kiss in*. Enfin, les modes d'action s'interpénètrent, se succédant dans un même élan. Il est souvent difficile de distinguer le défilé du rassemblement. Les défilés se terminent fréquemment par des rassemblements et c'est généralement à ce moment que tout bascule et qu'ont lieu les incidents.

— Un espace de lutte

Au-delà de ces éléments de définition, ce qui fait au fond la manifestation, c'est l'interaction tout à la fois concrète et symbolique entre plusieurs types d'acteurs, soit directement présents soit impliqués à distance, ce que Pierre Favre, dans son introduction à un ouvrage pionnier sur la manifestation, nomme le « moment manifestant⁵ ».

5. Pierre Favre (*dir.*), *La Manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990.

Figure 1.
Le moment manifestant



Source : « Le moment manifestant », dans Pierre Favre, *La Manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990, p. 20.

Dans l'espace physique qui les rassemble, les premiers acteurs auxquels on pense sont les manifestants eux-mêmes, que l'on prendra garde de ne pas penser comme entité indivise. Si, pour reprendre un propos éclairant de Tilly, « en ce qui concerne les manifestations, on a l'habitude de les présenter comme expression de la volonté d'un groupe assez bien défini : manifestations d'anciens combattants, de lycéens, d'habitants, etc. [...] », cette présentation fausse la réalité de deux manières fondamentales : d'abord, parce que (tout animateur de manifestation le sait) l'action des manifestants résulte d'un effort de construction souvent pénible qui comprend lui-même d'ordinaire un long marchandage ; ensuite, parce que chaque manifestation comprend au moins quatre dimensions : les gens dans la rue, l'objet (d'ordinaire un symbole, un organisme ou une personnalité), les spectateurs immédiats et la base sociale

dont les manifestants prétendent énoncer les sentiments⁶ ». Plus précisément, on distinguera des simples participants les organisateurs de la manifestation, présents ou pas sur le terrain, et ceux qui l'encadrent (les services d'ordre) ; les différents groupes parfois hostiles les uns envers les autres, au-delà de la cause qui semble ponctuellement les unir ; l'arrivée éventuelle de contre-manifestants, eux-mêmes tout aussi hétérogènes que leurs adversaires. Ces manifestants et contre-manifestants, selon les cibles qu'ils se donnent et les lieux qu'ils occupent, peuvent se trouver matériellement en présence de ceux qu'ils interpellent, patrons et chefs d'entreprises, hommes ou femmes politiques, fonctionnaires, groupes auxquels ils s'affrontent. Toutefois, dans la plupart des cas, l'interaction entre manifestants et cibles de la mobilisation sur le terrain est vouée à être réglée, selon des modalités éminemment variables en fonction des circonstances, par les représentants de la force publique. Polices urbaines et de circulation, polices municipales parfois, polices des parcs à Washington aux abords de la Maison blanche, forces spécialisées de maintien de l'ordre (carabiniers, gendarmes mobiles, CRS), garde civile ou armée régulière, mais aussi pompiers, milices privées et agents des services de renseignement. Ces forces de maintien de l'ordre sont généralement placées sous la férule des autorités civiles et politiques.

La manifestation enfin se déroule en présence de publics et *pour* des publics qu'il s'agit de toucher aux deux sens du terme : se faire connaître, d'une part, et convaincre d'autre part. Ces publics sont à la fois les badauds, les spectateurs venus assister à la manifestation mais aussi, à travers la

6. Charles Tilly, *La France conteste*, op. cit.

présence des journalistes d'agence, de presse écrite, de radio et de télévision, la clientèle de ces médias, exposée à « la manifestation de papier⁷ ». Celle-ci livre sa description des faits, rassemble, retraduit, notamment par un travail de sélection, les prises de position et les interprétations des acteurs en présence en même temps que celles d'autres, généralement autorisés à émettre un avis : intellectuels, scientifiques, autorités politiques ou religieuses, nationales ou internationales, acteurs économiques, groupes de pression, sondeurs enfin, lesquels s'appuient sur le recueil de « l'opinion publique », avant ou après l'événement, voire pendant, dans le cas des enquêtes menées dans le cours même des défilés.

Souligner la multiplicité des acteurs en présence et la complexité des luttes de sens qui se jouent à plusieurs niveaux dans l'interaction même et son interprétation ne doit pas faire oublier que tout cela n'est possible qu'à partir du moment où un accord plus ou moins général se dessine autour d'un sens partagé de la situation. Ce sens partagé est le meilleur indicateur de la *relative fixation* de cette forme de lutte politique, et donc de règles du jeu explicites et implicites (encadrement légal, usages), nourries notamment d'une histoire manifestante et de cultures protestataires, avec ses gestes attendus, ses coups prévisibles et ses toujours possibles surprises et dérapages. Le recours à la manifestation, au même titre qu'à d'autres formes d'action politique comme la grève ou le boycott, revient donc à s'inscrire dans ce qu'Érik Neveu appelle « l'arène des conflits sociaux », soit « un système

7. Patrick Champagne, *Faire l'opinion*, Paris, Éditions de Minuit, 1990.

organisé *d'institutions*, de *procédures* et *d'acteurs* dont la propriété est de fonctionner comme un espace d'appel, au double sens d'expression d'une demande de réponse à un problème et, au sens judiciaire, de recours⁸ ». C'est à ce système d'institutions, de procédures et d'acteurs, tel qu'il fonctionne dans l'interaction manifestante, que nous consacrerons ce livre, en prenant garde à deux éléments essentiels trop souvent oubliés.

On gardera à l'esprit que la manifestation, comme toute forme d'action protestataire, demeure, de fait, un rapport non contractuel. Que l'un des acteurs s'avise de modifier unilatéralement les règles du jeu et elle peut se voir dénier son statut ou sa légitimité, quand l'un ou l'autre paraissait établi. Ainsi, le 17 octobre 1961, quand en France l'État décrète qu'une manifestation, pourtant ostensiblement déployée dans des formes communément admises, est une « opération de guerre de la fédération de France du FLN », et la traite en conséquence... Ce qui vaut pour l'État vaut, aussi bien, quand des manifestants cessent, en tout ou partie, de s'autocontraindre. Ainsi, en 1952, lors de la manifestation organisée par le PCF contre le général américain Ridgway en visite d'État, quand surgissent les « casseurs », à partir des années 1970 ou quand des manifestants se réclament de codes extérieurs au système consensuel. Autrement dit, dans l'arène des conflits sociaux, les institutions et les procédures sont plus labiles et plus faiblement instituées que dans la plupart des autres arènes politiques (judiciaire, médiatique, etc.).

8. *Érik Neveu*, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2000 (souligné par nous).